

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1106 accordant une exonération de 50 p. 100 sur les droits dus par la Compagnie des Messageries Maritimes pour le magasinage à quai de 767 colis pendant la période du 26 juin au 10 novembre 1940.

n° 1106

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
12 décembre 1940

Numéro JO
n° 529 du 31/12/1940

Date du numéro
31 décembre 1940

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, officier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Sur la proposition du chef du Service des douanes.

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Est accordée une exonération de 50 p. 100 sur les droits dus par la Compagnie des Messageries maritimes pour le magasinage à quai de 767 corespondant la période du 26 juin au 10 novembre 1940. Art. 2. La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée par tout où besoin sera.

NOUAILHETAS.